



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sports mécaniques

Question écrite n° 21670

Texte de la question

M. François de Rugy alerte Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur la tenue du Paris-Dakar en Amérique du Sud en 2009. En effet, suite à des menaces terroristes en Mauritanie, l'édition 2008 du Paris-Dakar a été annulée. Le transfert de la course en Argentine et au Chili a été vécu par les organisateurs comme l'occasion d'un renouveau du Paris-Dakar qui avait connu de nombreux déboires ces dernières années. Néanmoins, l'Argentine comme le Chili présentent des paysages d'une rare beauté à l'écosystème fragile comme la pampa et le désert d'Atacama qui risquent d'être menacés par le passage de milliers de véhicules polluants. Par conséquent, il lui demande si la France va soutenir une telle course nuisible à l'environnement.

Texte de la réponse

Le Paris-Dakar relève d'une initiative privée à laquelle le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, n'est pas associé. Dans le Sahara comme en Amérique latine, le ministère souhaite que tout soit mis en oeuvre pour préserver la beauté des paysages, la biodiversité, et pour assurer la sécurité des populations et des spectateurs vivant dans les zones où sont organisées de telles manifestations. La commission chilienne de l'environnement (CONAMA) a, à ce titre, dressé un bilan satisfaisant du passage du rallye, en soulignant que les engagements des organisateurs avaient été respectés.

Données clés

Auteur : [M. François de Rugy](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21670

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2008, page 3371

Réponse publiée le : 29 juin 2010, page 7277